



Le Puy, le 17 juillet 2010

COMPTE RENDU DE MANDAT CAP C du 08 juillet 2010

Cette CAP avait comme ordre du jour en premier lieu l'affectation des nouveaux arrivants et des mutations intra-départementales. Ensuite les débats concernaient les recours en notation.

Les affectations et les mutations

Les mutations à l'intérieur du département sont les suivantes :

Marie Jeanne CHAMBLAS quitte le service de la Dépense pour le CEPL, à la Trésorerie Générale.

Mireille CHEVALIER, actuellement en poste à Monistrol sur Loire, est affectée au Puy Ville.

Cécile ISSARTEL est réintégrée à la Trésorerie Générale, service Dépôts de Fonds.

Yolène MICHEL, actuellement en poste à Cayres, est affectée au Puy Ville.

Isabelle MICONNET, actuellement en poste à St Julien Chapeuil, est affectée à Monistrol sur Loire.

Hervé TALAVERA, actuellement en poste à Tence, est affecté à Craponne sur Arzon.

Au 1^{er} septembre 2010, 6 nouveaux collègues rejoignent la Haute Loire, et nos collègues Annie et Robert SURREL quittent notre département pour celui des Pyrénées Atlantiques, ainsi que Christine FOLLEAS pour celui de l'Aveyron.

Patricia BARGOIN, en poste dans le Loir- et- Cher, est affectée à Paulhaguet.

Bruno FOLCHER, en poste dans le Var, est affecté à la paierie départementale.

Marie GRAMAIN, en poste dans le Var, est affectée au Puy Ville.

Nadine MARION, en poste dans le Puy- de- Dôme, est affectée à Brioude.

Bernard MAURY, en poste dans les Bouches- du- Rhône, est affecté au SIP du Puy.

Catherine OLLIER, en poste dans le Rhône, est affectée au Puy Ville.

Les recours

Cette CAP était invitée à donner son avis sur **4 recours** en notation, tous justifiés aux yeux des représentants du personnel. Un seul dossier a obtenu une augmentation de sa note à +0,02.

Devant le refus de la direction de donner satisfaction aux demandes des collègues, les représentants du personnel lui ont demandé d'accompagner favorablement les éventuels recours en CAP centrale, ce qu'elle a refusé. Nous avons donc voté **contre** la position de la direction. Toutefois celle- ci nous a assuré qu'elle porterait des « appréciations élogieuses », dans les rapports qu'elle serait amenée à faire en cas de demande de révision de note en CAP centrale pour certains collègues.

Les représentants du personnel : David AMACHATOUX, Mireille AMPILHAC, Bénédicte SILLITTO, Claire URIBES, Karine VEYSSEYRE.



BULLETIN D'ADHESION

(à renvoyer à Marceline FIORE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Camille BASTIDE, HDI du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu